



Programme des
Nations Unies pour
l'environnement



Distribution
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/27
31 octobre 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-cinquième réunion
Montréal, 3-7 décembre 2001

**AVANCES AUX PROGRAMMES DE TRAVAIL DU PNUD, DE L'ONUDI
ET DE LA BANQUE MONDIALE POUR 2002**

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. Depuis sa 23^e réunion, le Comité exécutif approuve chaque année des avances pour la préparation des projets, dont le montant peut atteindre jusqu'à 20 % du coût prévu à cette fin dans les projets de plans d'activités des agences d'exécution.
2. Le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale ont soumis des demandes de financement partiel de leurs programmes de travail pour 2002, qui seront examinés en mars 2003.
3. Le Tableau 1 montre les montants demandés et les recommandations du Secrétariat. Les agences sont autorisées à présenter des demandes d'avances pour la préparation de projets, à condition que ces avances soient utilisées conformément aux critères établis pour la préparation de projets (Décision 23/51), tels qu'amendés (Décision 30/23).

Tableau 1

AVANCES AUX PROGRAMMES DE TRAVAIL DU PNUD, DE L'ONUDI ET DE LA BANQUE MONDIALE POUR L'ANNEE 2002

Agence	Activité/Projet	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)	Frais d'agence (\$US)	Coût total pour le Fonds multilatéral (\$US)
PNUD	Avance pour la préparation des projets	200 000	200 000	26 000	226 000
ONUDI	Avance pour la préparation des projets	176 250	176 250	22 913	199 163
Banque mondiale	Avance pour la préparation des projets	180 000	180 000	23 400	203 400
Total		556 250	556 250	72 313	628 563

4. L'ensemble de la préparation des projets indiquée dans les plans d'activités des agences d'exécution comprend la préparation des projets à soumettre en 2002 ainsi que celle des projets inclus dans le tableau des imprévus des agences. Les montants ci-après seront demandés par les agences pour la préparation des projets: PNUD — 1 265 000 \$US, ONUDI — 1 175 000 \$US et Banque mondiale — 1 453 000 \$US. La valeur des avances demandées est donc inférieure à 16 % du montant total prévu pour la préparation des projets.

RECOMMANDATIONS

1. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation des avances demandées pour la préparation des projets au niveau indiqué dans le Tableau 1, sous réserve que la totalité des fonds sera utilisée conformément aux dispositions de la Décision 23/51 amendées par la Décision 30/23.
